



# Bulletin de service

## Produits chimiques industriels et résines synthétiques



Octobre 2006

### Faits saillants

- Entre septembre 2006 et octobre 2006, la production de polyéthylène au Canada a connu une hausse de 5 % pour atteindre 286 358 tonnes métriques. Comparée au même mois de l'an passé, la production est baissée de 5,2 %.
- La production mensuelle d'ammoniaque anhydre a augmenté de 8,4 % en octobre 2006 pour atteindre 396 811 tonnes métriques. Elle a augmenté de 4,6 % par rapport au même mois de l'an dernier.

### Tableaux statistique

Tableau 1

#### Production de résines nouvelles pures (sauf les adjuvants et les colorants), par produit, mensuel

Produit	Code <sup>1</sup> CTB	Octobre 2005	Septembre 2006	Octobre 2006	Variation Octobre 2006 à Septembre 2006	Variation Octobre 2006 à Octobre 2005
<b>Résines synthétiques</b>						
Polyéthylène, faible et linéaire à faible densité	3901.10, 3901.90.10	x <sup>r</sup>	x	x	x	x
Polyéthylène, forte densité	3901.20	x <sup>r</sup>	x	x	x	x
<b>Polyéthylène, total</b>		301 987 <sup>r</sup>	272 673	286 358	5,0	-5,2
Polystyrène et acrylonitrile-butadiène-styrène (abs)	3903.1, 3903.30	14 306	17 744	23 692	33,5	65,6
Polychlorure de vinyle	3904.10	x	x	x	x	x
Polyesters, non saturés	3907.91	7 273	6 546	7 135	9,0	-1,9

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. CTB : Classification type des biens.



**Tableau 2**  
**Production de produits chimiques industriels, par produit, mensuel**

Produit	Code <sup>1</sup> CTB	Octobre	Septembre	Octobre	Variation	Variation
		2005	2006	2006	Octobre 2006 à Septembre 2006	Octobre 2006 à Octobre 2005
		tonnes métriques			pourcentage	
<b>Acides</b>						
Acide chlorhydrique (muriatique), 100 %	2806.10.20	12 878	12 810	12 969	1,2	0,7
Acide nitrique, 100 %	2808.00.10	100 179	80 383	104 182	29,6	4,0
Acide phosphorique, voie humide	2809.20	x	x	x	x	x
Acide sulfurique, toutes qualités, y compris oléum, équivalent à 100 %	2807	322 130	278 532	324 654	16,6	0,8
<b>Autres produits chimiques industriels</b>						
Sulfate d'aluminium (alum)	2833.22	14 402	12 123	14 409	18,9	0,0
Ammoniaque, anhydre, 100 %	2814.10	379 373	366 219	396 811	8,4	4,6
Nitrate d'ammonium, toutes qualités	3102.30	105 511	71 380	110 526	54,8	4,8
Phosphate d'ammonium, toutes qualités	3105.30	x	x	x	x	x
Butadiène	2901.24.10	21 612	21 694	21 553	-0,6	-0,3
Butène	2901.23	18 653	17 747	11 836	-33,3	-36,5
Carbone noir	2803	21 670	18 276	20 644	13,0	-4,7
Chlore	2801.10	82 615	83 407	82 505	-1,1	-0,1
Éthylène	2901.21	389 031	399 254	x	x	x
Formaldéhyde, en solides à 100 %	2912.11	22 819	20 378	19 186	-5,8	-15,9
Peroxyde d'hydrogène, 100 %	2847.00	19 268	20 380	15 725	-22,8	-18,4
Alcool méthylique (méthanol)	2905.11	x	x	x	x	x
Propylène, en propylène de toutes qualités	2901.22	46 353	74 936	70 763	-5,6	52,7
Chlorate de sodium	2829.11	98 145	91 776	92 063	0,3	-6,2
Hydroxide de sodium (soude caustique), en NaOH à 100 %	2815.1	90 965	88 349	88 406	0,1	-2,8
Urée, toutes qualités	3102.10	320 708	x	297 600	x	-7,2
Benzène	2902.20	55 989	49 720	48 020	-3,4	-14,2
Toluène	2902.30	11 192	15 013	13 777	-8,2	23,1
Xylène	2902.4	x	17 427	15 796	-9,4	x
Oxyde de zinc	2817.00.1	x	x	x	x	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. CTB : Classification type des biens.

**Tableau 3**  
**Production de résines nouvelles pures (sauf les adjuvants et les colorants), par produit, total cumulé**

Produit	Code <sup>1</sup> CTB	Total	Total	Variation en
		cumulatif Octobre 2005	cumulatif Octobre 2006	total cumulé 2006 sur 2005
		tonnes métriques		pourcentage
<b>Résines synthétiques</b>				
Polyéthylène, faible et linéaire à faible densité	3901.10, 3901.90.10	x	x	x
Polyéthylène, forte densité	3901.20	x	x	x
<b>Polyéthylène, total</b>		2 834 509	2 981 022	5,2
Polystyrène et acrylonitrile-butadiène-styrène (abs)	3903.1, 3903.30	166 233	172 329	3,7
Polychlorure de vinyle	3904.10	x	x	x
Polyesters, non saturés	3907.91	75 677	69 222	-8,5

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. CTB : Classification type des biens.

**Tableau 4**  
**Production de produits chimiques industriels, par produit, total cumulatif**

Produit	Code <sup>1</sup> CTB	Total cumulatif	Total cumulatif	Variation en total cumulatif
		Octobre 2005	Octobre 2006	2006 sur 2005
		tonnes métriques		pourcentage
<b>Acides</b>				
Acide chlorhydrique (muriatique), 100 %	2806.10.20	115 819	131 004	13,1
Acide nitrique, 100 %	2808.00.10	996 534	979 948	-1,7
Acide phosphorique, voie humide	2809.20	x	x	x
Acide sulfurique, toutes qualités, y compris oléum, équivalent à 100 %	2807	3 096 619	3 152 673	1,8
<b>Autres produits chimiques industriels</b>				
Sulfate d'aluminium (alum)	2833.22	148 958	137 436	-7,7
Ammoniaque, anhydre, 100 %	2814.10	3 943 191	3 835 089	-2,7
Nitrate d'ammonium, toutes qualités	3102.30	1 042 361	980 178	-6,0
Phosphate d'ammonium, toutes qualités	3105.30	x	x	x
Butadiène	2901.24.10	214 747	219 306	2,1
Butène	2901.23	198 411	182 301	-8,1
Carbone noir	2803	195 842	189 801	-3,1
Chlore	2801.10	838 866	826 373	-1,5
Éthylène	2901.21	x	x	x
Formaldéhyde, en solides à 100 %	2912.11	x	202 224	x
Peroxyde d'hydrogène, 100 %	2847.00	203 942	x	x
Alcool méthylique (méthanol)	2905.11	x	x	x
Propylène, en propylène de toutes qualités	2901.22	649 895	689 748	6,1
Chlorate de sodium	2829.11	971 175	931 692	-4,1
Hydroxide de sodium (soude caustique), en NaOH à 100 %	2815.1	932 357	894 483	-4,1
Urée, toutes qualités	3102.10	2 991 844	x	x
Benzène	2902.20	680 203	614 244	-9,7
Toluène	2902.30	159 926	207 254	29,6
Xylène	2902.4	x	x	x
Oxyde de zinc	2817.00.1	x	x	x

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. CTB : Classification type des biens.

## Concepts, méthodologie et qualité des données

La présente publication expose les résultats de l'enquête Produits chimiques industriels et résines synthétiques. Réalisée mensuellement, cette enquête mesure la quantité de certains produits chimiques industriels et de résines nouvelles pures que produisent les fabricants canadiens. La population cible de l'enquête comprend les fabricants au Canada de certains produits chimiques industriels et résines synthétiques, comme les définit la Classification type des biens (CTB), qui déclarent ces produits lors de l'Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière, ou EAMEF (enquête n°2103). Cela signifie que les estimations de cette enquête mensuelle ne portent pas sur tous les fabricants de produits chimiques industriels et de résines synthétiques au Canada, car l'EAMEF ne couvre pas tous les fabricants. L'EAMEF utilise plutôt des données administratives pour couvrir les petits et moyens établissements. Ces fabricants ne sont pas inclus dans cette enquête mensuelle.

## Méthodologie générale

On recueille les données chaque mois auprès des répondants, suivant un processus envoi / retour par la poste. La saisie des données et le traitement préliminaire sont faits simultanément afin d'assurer la validité des données. Les compagnies dont on ne reçoit aucune réponse ou dont les données contiennent des erreurs font l'objet d'un suivi par téléphone ou par télécopieur.

Les données manquantes du mois courant sont imputées automatiquement en appliquant à la valeur du mois précédent la variation mensuelle observée par rapport à la même période de l'année précédente pour l'unité en question. L'analyste a cependant la possibilité de changer manuellement cette imputation en se basant sur sa connaissance de l'industrie ou de l'entreprise.

Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, on supprime des données pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

La divulgation directe peut se produire lorsque la valeur dans une cellule de totalisation renvoie à un petit nombre de déclarants ou qu'elle est surtout le fait de quelques entreprises. La divulgation par recoupement peut se produire lorsque des renseignements confidentiels peuvent être dérivés indirectement en compilant des renseignements provenant de différentes sources ou séries de données.

Dans des circonstances normales, on recueille les données, on les saisit, on les vérifie, on les met en tableau et on les publie dans les 6 à 7 semaines suivant le mois de référence.

## Révisions

On peut réviser les données pour inclure des renseignements modifiés ou de l'information fournie par les répondants après la fin d'un cycle de collecte. Les révisions sont diffusées pendant les périodes subséquentes et intégrées dans les séries stockées dans CANSIM ainsi que dans les tableaux de cette publication.

## Exactitude des données

La méthodologie utilisée pour cette enquête est conçue de manière à favoriser l'exactitude des données. Puisqu'on recueille des données auprès de tous les fabricants canadiens de certains produits chimiques industriels et résines synthétiques inclus dans la population cible, les estimations qui en découlent ne sont pas exposées à des erreurs d'échantillonnage. Cependant, les résultats sont toujours sujets aux erreurs non liées à l'échantillonnage, c'est-à-dire les erreurs associées à la couverture, à la non-réponse, à la déclaration inexacte et au traitement. Les erreurs liées à la couverture et à la non-réponse peuvent être mesurées. En ce qui concerne les erreurs de réponse et de traitement, on fait tout ce qui est possible pour les contrôler.

De plus, on analyse les résultats de l'enquête de manière à assurer la comparabilité avec les séries de données historiques et la situation économique de l'industrie. L'information disponible auprès d'autres sources comme les médias, d'autres organisations gouvernementales et l'association de l'industrie est aussi utilisée dans le processus de validation.

## Erreur liée à la couverture

Les résultats de l'enquête présentent un certain degré de sous-couverture (appelée erreur liée à la couverture) en raison du décalage qui survient habituellement entre le moment de la création d'une entreprise et celui de son inclusion dans l'univers de l'enquête. Cela s'explique du fait que la liste des entreprises comprises dans cette enquête est dérivée des plus récents résultats de l'EAMEF, qui ne sont disponibles que 15 mois après la période de référence.

Toutefois, on limite le plus possible l'erreur liée à la couverture en utilisant en outre de l'information préliminaire tirée de l'EAMEF et d'autres sources telles que l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques, les revues professionnelles et les articles de journaux pour repérer de nouvelles unités à inclure dans l'enquête.

Selon l'EAMEF de 2004 (plus récents résultats disponibles), l'erreur de couverture de l'enquête Produits chimiques industriels et résines synthétiques était de 3%.

### Erreur liée à la non-réponse

De nombreuses raisons peuvent expliquer pourquoi certains répondants sont incapables de fournir des renseignements (incendie, vol, grève, difficultés économiques, etc.). D'autres répondants pourront accuser du retard dans l'envoi de leurs réponses. Pour limiter le plus possible la non-réponse, on effectue un suivi rigoureux auprès des non-répondants, par téléphone ou par télécopieur. On impute les données liées aux unités non répondantes en fonction des tendances de l'industrie et d'autres renseignements connexes. On révisé les données à une date ultérieure lorsqu'on reçoit des questionnaires remplis après la fin d'un cycle de collecte.

On a estimé l'erreur moyenne liée à la non-réponse à l'enquête Produits chimiques industriels et résines synthétiques à moins de 1% pour 2005 (plus récent cycle terminé).

### Réponses inexactes

Les inexactitudes peuvent être causées par un questionnaire mal conçu, l'incapacité du répondant de fournir les renseignements demandés ou une interprétation erronée des questions de l'enquête. Pour réduire la fréquence de ces erreurs, on passe en revue de temps à autre le format et le libellé du questionnaire, et on les modifie en fonction des observations des répondants et des utilisateurs des données. En outre, on rappelle aux répondants l'importance de leur contribution et la nécessité de fournir des renseignements exacts.

### Erreurs de traitement

Ces erreurs peuvent survenir à différentes étapes du traitement des données d'enquête telles que la saisie, la vérification, l'édition et la mise en tableau des données. On examine les données afin de repérer de telles erreurs au moyen d'une vérification automatisée et d'un examen analytique effectué par des spécialistes en la matière. On soumet les données recueillies à plusieurs contrôles pour vérifier la cohérence interne et la comparabilité au fil du temps.

### Définitions

**Production** : la production correspond à la quantité de produits fabriqués au Canada pendant une période de référence, y compris les biens intermédiaires. Ces produits peuvent être livrés ou conservés dans les stocks.

Les personnes intéressées à obtenir des données plus détaillées peuvent consulter le tableau CANSIM 301-0003 concernant l'Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière. Les questions particulières devraient être adressées à la Section du marketing et de la diffusion, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 (téléphone : 1-866-873-8789 ou 613-951-9497; télécopieur : 613-951-9499; Internet : [manufact@statcan.ca](mailto:manufact@statcan.ca)).

Date de parution : Décembre 2006

**Renseignements pour accéder au produit**

Le produit n° 46-002-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Publications.

Périodicité : mensuelle / ISSN 0703-4094

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1 800 263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 46-002-XIE).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2006. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

**Normes de service à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir des services rapides, fiables et courtois et à faire preuve d'équité envers ses clients. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

**Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.